

- a) the proportion of non-rotational francophones who joined the Department (less departures) was 5.3 percent (29/543), compared to 4.4 percent (46/1,029) for anglophones; and
- b) the transfer of employees from the rotational to the non-rotational groups.

A close examination of representation in each occupational group reveals certain problems regarding the equitable distribution of both linguistic communities. Although the main difficulty faced by the Department is the small number of positions in certain occupational groups, it is aware that special attention must be given to the following groups:

- EX and SM where francophone representation is 11 percent in a population of 26;
- CO where francophone representation is 14 percent in a population of 171;
- CS where francophone representation is 9.1 percent in a population of 11;
- OM where francophone representation is 9.1 percent in a population of 11;
- PM where francophone representation is 19.6 percent in a population of 56;
- FI where francophone representation is 20.5 percent in a population of 39.

In the Scientific and Professional category, francophone representation is 14.2 percent for all the occupational groups combined. This figure represents an increase of 2 percent over last year, i.e. an actual increase of two francophones.

The review of equitable representation in the passport offices located in Quebec and New Brunswick indicates an anglophone representation of 18.5 percent at the Montreal office and no representation of the linguistic minority at the offices in Quebec City (7 employees) and Fredericton (2 employees).

Appointments, Promotions and Departures

During the past year, there were a total of 285 appointments to the Department; 64.2 percent (183/285) were granted to anglophones and 35.8 percent (102/285) to francophones. Francophone representation was slightly lower than the previous year's figure of 39 percent.

The number of promotions in each linguistic group shows a slight discrepancy in favour of anglophones. Francophones were promoted at a rate of 5.9 percent, compared to 6.9 percent for anglophones.

- a) la proportion de francophones non permutants qui ont joint les rangs du Ministère (moins les départs) est de 5,3 p. cent (29/543) par rapport à 4,4 p. cent (46/1029) pour les anglophones; et
- b) le mouvement d'employés de l'effectif permutant à l'effectif non permutant.

L'examen attentif de la représentation dans chaque groupe d'emploi révèle des problèmes relatifs à la distribution équitable des représentants des deux groupes linguistiques. Bien que la grande difficulté à laquelle le Ministère est confronté, soit le faible nombre de postes que comptent certains groupes d'emploi, le Ministère est conscient du fait qu'une attention spéciale doit être portée aux groupes suivants:

- . EX et SM où la représentation francophone est de 11 p. cent sur une population de 26 personnes;
- . CO où la représentation francophone est de 14 p. cent sur une population de 171 personnes;
- . CS où la représentation francophone est de 9,1 p. cent sur une population de 11 personnes;
- . OM où la représentation francophone est de 9,1 p. cent sur une population de 11 personnes;
- . PM où la représentation francophone est de 19,6 p. cent sur une population de 56 personnes;
- . FI où la représentation francophone est de 20,5 p. cent sur une population de 39 personnes.

Dans la catégorie scientifique et professionnelle, on note une représentation francophone de 14,2 p. cent pour l'ensemble des groupes d'emploi. Ce chiffre représente une augmentation de 2 p. cent par rapport au dernier exercice, soit une augmentation réelle de 2 francophones.

L'examen de la participation équitable dans les bureaux de passeports situés au Québec et au Nouveau-Brunswick révèle une représentation anglophone de 18,5 p. cent au bureau de Montréal et aucune représentation de la minorité linguistique aux bureaux de Québec (7 employés) et de Frédéricton (2 employés).

Nominations, promotions et départs

Au cours de la dernière année, le Ministère a effectué 285 nominations dont 64,2 p. cent (183/285) étaient accordées à des employés anglophones et 35,8 p. cent (102/285) étaient accordées à des employés francophones. Le taux de représentation francophone est légèrement inférieur à celui de l'an dernier qui était de 39 p. cent.

Le nombre de promotions accordées dans chaque groupe linguistique démontre un léger écart au désavantage des francophones. Ces derniers ont été promus dans une proportion de 5,9 p. cent tandis que les anglophones l'ont été dans une proportion du 6,9 p. cent.